

Terre de vins, magazine bimestriel
www.terrede vins.com

redaction@terrede vins.com

Dénomination sociale

Terre de vins SAS

Forme juridique : SAS

Capital social : 204 016 €

Siège Social

23, quai des Queyries

33094 Bordeaux cedex

Président de la SAS

SAPESO SA

présentée par son P.-D.G. Olivier Gerolami

Associé unique : SAPESO SA

Siège social

23, quai des Queyries - 33094 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication

Rodolphe Wartel

Rédacteur en chef

Stéphane Tonnaire - stonnaire@terrede vins.com

Rédacteur en chef adjoint en charge du digital

umengé - mdoumenge@terrede vins.com

Chargé de production

Didouard Boyer - eboyer@terrede vins.com

Communication

Marion Ripoll - mripoll@terrede vins.com

Mathilde Médeville

Assistant communication@terrede vins.com

Événementiel

evenements@terrede vins.com

Grainville - egrainville@terrede vins.com

09 62 65 16 77

Abonnement et Marketing

Arnaud Feugas - mronfeugas@terrede vins.com

Publicité

Régie Sud Ouest publicité

Commerciale - Hervé Courregelongue

hccourregelongue@terrede vins.com

05 35 31 28 26

Languedoc-Roussillon

Bertucchi - mbertucchi@terrede vins.com

06 77 18 89 53

allée du Rhône, Bourgogne, Beaujolais

Julien Vialon - jvialon@terrede vins.com

06 71 88 58 41

Paris et Champagne

Thomas Mure - tmure@terrede vins.com

05 35 31 21 51

Provence

Arnaud Carnaud - carnaud@terrede vins.com

06 81 42 45 40

Correction, PAO et photogravure

Studio Agence Sud Ouest

Impression

Graphia Roses SA, Energia 11-27, Poligon

La Post, 08850 Gava (Espagne)

Ventes en kiosque

Agence : Messageries lyonnaises de presse

04 74 82 14 14

Sort points de vente France, Boost media

Denis Rozes : 06 43 73 16 37

denis.rozes@boostmedia.fr

Service des ventes, 05 35 31 34 65

Service des ventes, 04 67 07 67 37

Commission paritaire : 0719 K 79707

N° ISSN : 1296-9893

Dépôt légal : à parution

Tous droits de reproduction réservés

La reproduction, même partielle, des articles

et illustrations de Terre de vins est interdite. Terre

de vins décline toute responsabilité pour les

documents non sollicités qui lui sont confiés.

Manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Le vin doit être consommé avec modération.

Imprimé sur du papier fabriqué en France,

à partir de forêts durablement gérées,

certifié PEFC, 0,27 % de fibres recyclées.

Autophasation : Pict 0,01 kg/tonne de papier.



Abonnements, service lecteurs,
vente des anciens numéros
00 6000 (N° non surtaxé), du lundi
au vendredi de 8 h à 17 h
et le samedi de 8 h 30 à 12 h.
abonnements@terrede vins.com
Prix de l'abonnement
hors-séries : 34,90 € TTC (pour la France)

Lettre à Élise

Chère Élise Lucet,

Vous avez commis, le 26 février dernier, un nouvel épisode de votre émission *Cash Investigation*, intitulé « *Cash impact* ». Comme vous le faites avec les chefs d'entreprise et les grands patrons, que vous pourchassez sans cesse, j'ai tenté moi aussi de vous joindre, à huit reprises, sur votre téléphone portable ou auprès de votre assistante. Mais, comme ceux que vous vilipendez, vous adoptez la même attitude : celle du silence. J'avais pourtant quelques questions à vous poser. Vos réponses auraient vivement intéressé les amateurs de vin, les amoureux des paysages viticoles ou les journalistes soucieux d'équilibre et de responsabilité.

Parmi celles-ci : 1. Pourquoi instruire systématiquement ces dossiers à charge au préjudice d'une profession – celle de vigneron – et d'une filière qui rassemblent quelque 558 000 emplois en France ?

2. Comment à ce point vous exonérer des responsabilités que vous confère votre carte de presse ? 3. Pourquoi, enfin, concentrer ces attaques sur le vignoble bordelais ?

Après un reportage le 2 février 2016 qui a secoué la filière – attribuons-lui le mérite d'avoir provoqué un électrochoc –, votre second épisode récemment diffusé n'apporte rien de nouveau mais stigmatise et remue injustement la lame dans la plaie. Vous avez choisi l'angle de la terreur et du sensationnalisme au mépris d'analyses scientifiques sur un sujet hautement sensible de santé publique. L'AFIS, Association française pour l'information scientifique, a d'ailleurs contrecarré point par point toutes vos allégations (vous trouverez ce rapport facilement sur Internet). Mises bout à bout, elles démontrent que vos pratiques desservent la science, la santé publique et l'information et me font m'interroger sur le fondement même de ce reportage. Les pourcentages évoqués, les analyses de cheveux des enfants ou encore les classifications toxicologiques sont toutes sujettes à contestation.

« *Le poids des mots, le choc des vidéos.* » Voilà la « *baseline* » qui pourrait caractériser la signature éditoriale de « *Cash impact* ». « *Danger* », « *stupéfiés* », « *silence* », les mots, définitifs, se succèdent et viennent enrichir un climat anxieux. Comment,

enfin, accepter que des images d'archives datant de deux années soient ainsi réutilisées sans qu'aucune mention n'apparaisse ? Les cadrages sur les « *cosmonautes* », ces ouvriers enveloppés dans les combinaisons protectrices ou les images avec les enfants et leurs parents avaient déjà été diffusées lors du premier épisode en 2016. Pourquoi les réutiliser sans en faire mention si ce n'est pour entretenir ce climat de terreur ? Vos sources, enfin, dont la fiabilité ne devrait être mise en cause dans la réalisation d'un sujet aussi grave, révèlent au fil des minutes toute leur fragilité...

Partout, dans toutes les appellations, des initiatives vertueuses sont engagées afin de limiter les pesticides. Les ventes d'herbicides ont baissé de 35 % entre 2014 et 2016 et la Chambre d'agriculture de la Gironde n'a de cesse de prodiguer les bonnes pratiques. À Saint-Émilion, un nouveau cahier des charges, drastique, protégeant l'environnement se met en place. En Médoc, à Sauternes ou Pessac-Léognan, des investissements lourds sont engagés en faveur de la recherche pour produire plus propre. Parmi les grands crus classés, chaque bimestre un nouveau château annonce sa conversion en bio ou biodynamie. Pourquoi, au fond, avoir omis autant de vérités ?

« *La vérité, c'est de chercher toujours la vérité* », disait Romain Rolland. Or, tel un procureur, vous avez fait comparaître

devant votre caméra idéologue Allan Sichel, président du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux. Une heure d'entretien pour n'en retenir que quelques secondes caricaturales, fruit d'un montage implacable. Qui êtes-vous donc, Élise Lucet, pour déformer publiquement l'image d'un homme dont l'honnêteté ne peut être mise en cause et qui a été élu pour rassembler une famille tout entière ? Ne l'oubliez pas : les propriétaires viticoles et leurs salariés sont les premiers exposés au risque des pesticides. Vous les montrez pourtant du doigt sans jamais prendre soin d'observer toutes les avancées accomplies au cours des deux dernières années. Ils méritaient mieux qu'un procès public, doctrinaire et manichéen.

Confraternellement,

RODOLPHE WARTEL

